Centre d'appui pour la prévention
des infections associées aux soins
Auvergne • Rhône • Alpes

CPias
Auvergne • Rhône • Alpes

ACTUALITÉS

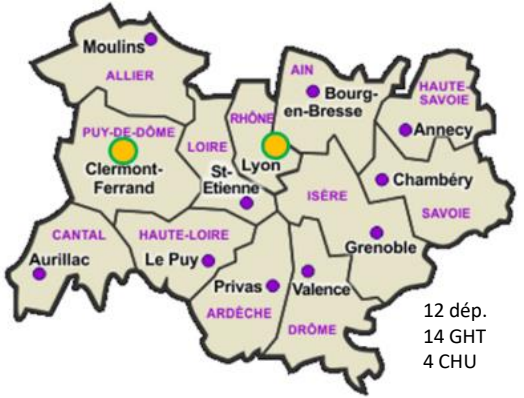

Rencontre intersectorielle des paramédicaux exerçant en hygiène

Bourg en Bresse 16 novembre 2023

Le Cpias site Lyon recrute

1 poste d'IDE ou cadre hygiéniste

https://www.cpias-auvergnerhonealpes.fr/2023-PROFIL-Infirmier-CPIASARA.pdf

Docteur Charlotte Moreau

Pharmacienne hygiéniste dédiée plus particulièrement à PRIMO

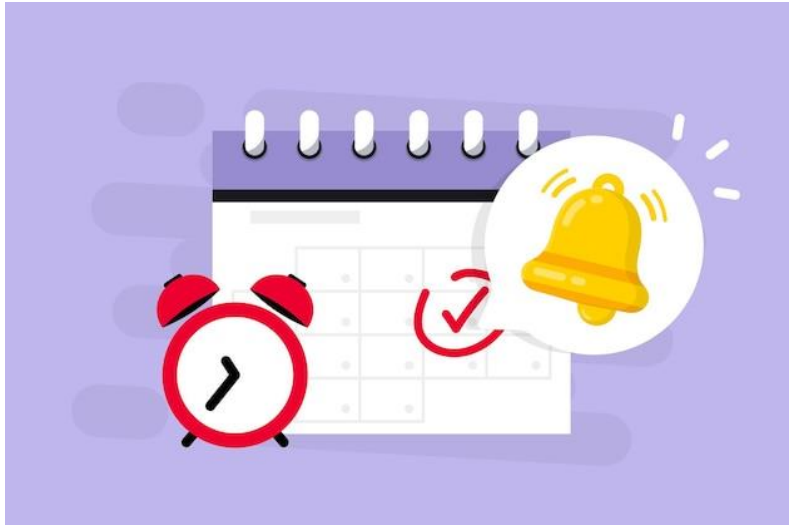

A VENIR

Programme

https://www.cpias-auvergnerhonealpes.fr/webinaires/Caf%C3%A9Doc/cafeDoc.html

Se connecter ou revoir

https://www.cpias-auvergnerhonealpes.fr/webinaires/webinaires.html

3 Webinaires de 10 h à 12h:

- 23 novembre : EMH

Cliquez ici pour rejoindre la réunion

- 1er décembre : Monde du handicap

Cliquez ici pour rejoindre la réunion

- 14 décembre : EHPAD et EOH

Cliquez ici pour rejoindre la réunion

DAMRI - Démarche d'Analyse et Maîtrise du Risque Infectieux

12 Décembre de 11h à 12h30

- ✓ Présenter les résultats
- ✓ Commenter les indicateurs : leur évolution, les difficultés
- ✓ Modifications à apporter
- ✓ Actions qui en découlent

Webinaire Indicateurs PRI en EMS/EMH
12 décembre de 11:00 à 12:30
Participez à partir de votre ordinateur, de votre application mobile ou de l'appareil de la salle
Cliquez ici pour rejoindre la réunion
ID de la réunion : 338 052 666 40
Code secret : ziSVSF
Télécharger Teams | Rejoindre sur le web
Pour en savoir plus | Options de réunion

https://www.cpias-auvergnerhonealpes.fr/EHPAD/EHPAD_indicateurs.html

RéPias
Réseau de Prévention des Infections Associées aux Soins

CPias
Auvergne • Rhône • Alpes

- Outils RéPias et CPias : Quizz, websérie, campagne excréta, escape game, affiche

https://www.preventioninfection.fr/campagnes/semaine-securite-des-patients/

MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION
Liberté
Égalité
Fraternité

https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/qualite-des-soins-et-pratiques/securite/semaine-de-la-securite-des-patients/SSP-428373

CPias Auvergne • Rhône • Alpes

18 Novembre

Journée Européenne d'Information sur les ATB

Documents à venir également sur les sites du CPias ARA et CRATB

https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/infections-associees-aux-soins-et-resistance-aux-antibiotiques/resistance-aux-antibiotiques/outils

CPias
Auvergne • Rhône • Alpes

SF2H
JePPRI
Jeunes professionnels de la prévention du risque infectieux

Retour des Babynar de 12h30 à 14h

- **7 décembre :** Infections chez le prématuré, PS et PC en néonatologie
- **14 décembre :** l'antisepsie du prématuré et le risque infectieux lié aux cathéters et la nutrition parentérale
- **21 décembre** : le risque infectieux lié au lait maternel et à l'environnement proche du prématuré

https://www.sf2h.net/actualites/babynars-jeppri.html

Surveillance et prévention du risque infectieux en chirurgie et médecine interventionnelle

21 novembre 2023 Volet Prévention : Accompagner la réduction des dépilations.
Lien zoom : https://zoom.us/j/93160214366

5 décembre 2023 Volet Prévention : Actions mises en place dans les ES suite à l'audit Preop – 2ème partie.
Lien zoom : https://zoom.us/j/94671571683

19 décembre 2023 Volet Surveillance : Conception du fichier et importation de vos données 2022.
Lien zoom : https://zoom.us/j/92165879724

https://www.cpias-ile-de-france.fr/surveillance/spicmi.php

Thématiques retenues :

- ✓ Gestion des dispositifs spécifiques
- ✓ Précaution d'hygiène et résistances bactérienne : jusqu'où aller ?
- ✓ Organisation des soins et évolution des pratiques
- ✓ Infections urinaires sur matériel : quelles pistes d'amélioration ?

Appel à communication

https://www.sf2h.net/congres/congres-sf2h-nancy-2024.html

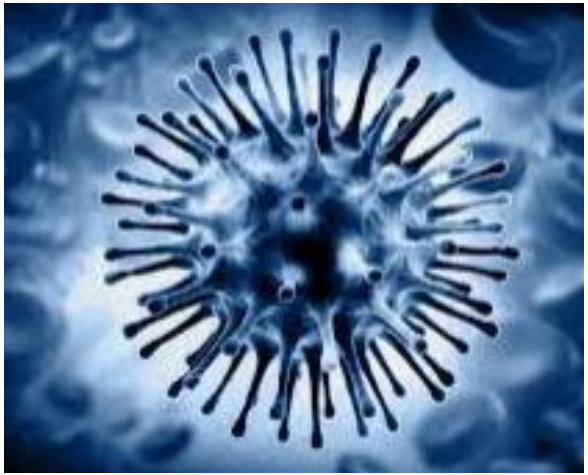

GRIPPE

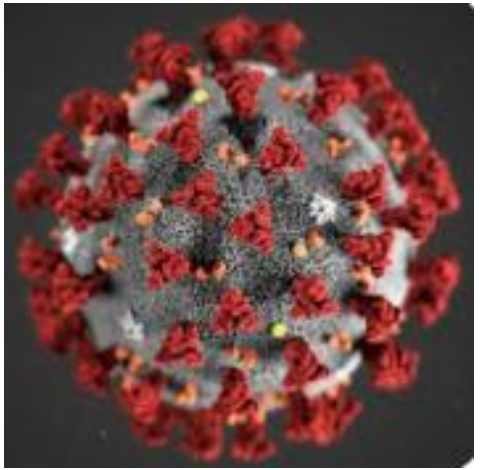

COVID

Indicateurs covid 19 régionaux

En ligne sur le site du CPias

Suivi bi-mensuel

[geodes_ara_fr.pdf (cpias-auvergnerhonealpes.fr)]

CPias Auvergne • Rhône • Alpes

Indicateurs pour le Covid-19
Auvergne-Rhône-Alpes - France

Les précédentes recommandations proposaient des niveaux de risque basés sur des indicateurs qui ne sont désormais plus disponibles du fait de la fin de l'obligation de saisie des cas de Covid dans la base SIDEP par les laboratoires. Les **nouveaux indicateurs** proposés dans ce bulletin constituent une autre approche pour vous permettre d'évaluer l'activité du Covid-19 dans votre région et/ou département afin d'adapter au mieux les mesures de prévention dans votre établissement (cf. SF2H mai 2023 et CPias ARA/EMS septembre 2023).

Indicateurs clés Semaine 44

Indicateurs	s44	Evolution sur 7 jours*	
Nouveau cas confirmés	2 261		↘
Taux pour 100 000 habitants**	28	- 14%	
Nombre d'actes SOS Médecins	298	- 3%	↘
Part d'activités (% actes)	3,8%	- 0,1 points	
Nombre de passages aux urgences	371	- 11%	
Part d'activité (% passages)	0,9%	- 0,1 points	→
Nombre de reproduction effectif***	0,94 (IC95% : 0,85-1,04)		→

*données en semaine 44 comparées à la semaine 43. *Source : néoSIDEP*
**en raison du changement des recommandations et de la prise en charge des tests de dépistage du Covid-19, le terme « taux d'incidence » n'est plus utilisé.
***nombre moyen de cas secondaires générés par un cas index estimé à partir des passages aux urgences pour suspicion de Covid-19

Passage aux urgences pour suspicion de Covid-19 en Auvergne-Rhône-Alpes
Nombre hebdomadaire et part d'activité (en % de l'activité totale)
par classes d'âge depuis le 02/01/2023

Source : réseau Oscour®, au 08/11/2023

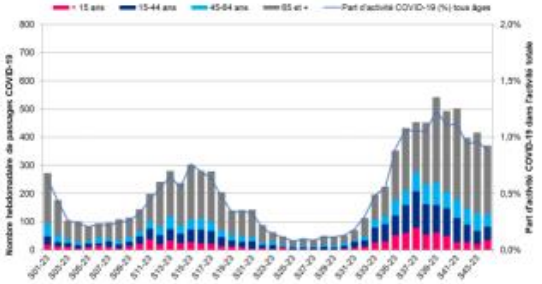

Covid 19 en EMS

- 07/02/2023 : SF2H Relative à la protection des patients et des professionnels en contexte covid
- 17/03/2023 : Ministère de la santé Actualisation des consignes d'isolement et de dépistage pour les établissements et services accompagnant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

Pour s'y retrouver :

https://www.cpias-auvergnerhonealpes.fr/Doc_Reco/FichePratique/2023-IRA_en_EMS.pdf

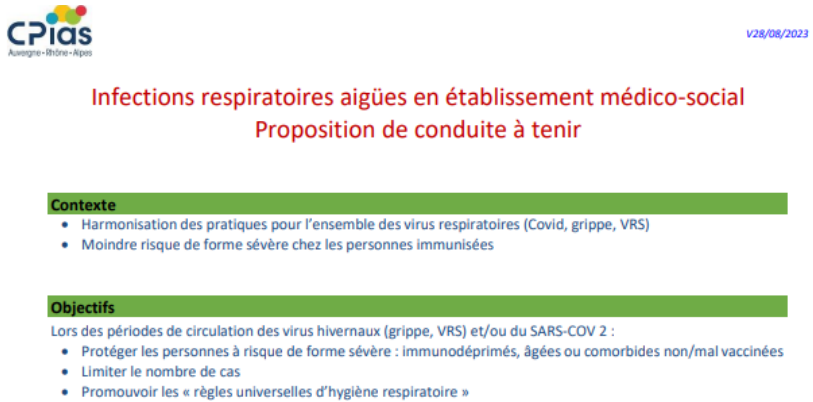

V28/08/2023

Infections respiratoires aigües en établissement médico-social
Proposition de conduite à tenir

Contexte

- Harmonisation des pratiques pour l'ensemble des virus respiratoires (Covid, grippe, VRS)
- Moindre risque de forme sévère chez les personnes immunisées

Objectifs

Lors des périodes de circulation des virus hivernaux (grippe, VRS) et/ou du SARS-COV 2 :

- Protéger les personnes à risque de forme sévère : immunodéprimés, âgées ou comorbides non/mal vaccinées
- Limiter le nombre de cas
- Promouvoir les « règles universelles d'hygiène respiratoire »

Nouvelles modalités signalement IRA en ESMS

Les vigilances les plus signalées | Evènement indésirable associé à des soins | Effet sanitaire indésirable suspecté d'être lié à des produits de consommation

Maladie nécessitant une intervention de l'autorité sanitaire et une surveillance continue | Cybersécurité | Observatoire national des violences en santé (ONVS)

Remplace les deux anciens systèmes de surveillance

IRA : 3 cas en 4 jours chez les résidents

[Accueil - Portail de signalement des événements sanitaires indésirables (social-sante.gouv.fr)]

Guide pour les établissements

DAS liés au Covid : HCSP 6 juillet 2023

Annexe IV: Tableau récapitulatif modifié relatif à la gestion des DAS et autres déchets pour les patients infectés par le SARS-CoV2

Lieu de production	Modalités d'élimination des déchets					Source/ Justification des recommandations
	Perforants/ tranchants	Tests de dépistage antigéniques	EPI (soignants, malades, visiteurs)	Protections pour adultes incontinents	Nettoyage : linge à usage unique (UU) et EPI du personnel de nettoyage	
ES, EMS (dont EHPAD) disposant d'une double filière DASRI perforants et non perforants	DASRI	(+) DASRI (-) OM	Patients « Foyer Covid-19 » : DASRI Soignants, visiteurs : OM	Patients Covid-19 : DASRI Autres patients : OM	Patients Covid-19 : UU :DASRI EPI, UU (autres patients) : OM	Avis du HCSP 18 février 2020 Avis du HCSP 19 mars 2020 Avis du HCSP 8 avril 2020 Avis du HCSP 8 novembre 2020 Avis du HCSP 12 novembre 2020 Avis du HCSP du 1er juin 2023
EMS ne disposant pas d'une double filière DASRI perforants et non perforants	DASRI	(+) OM double sac* (en l'attente d'une filière DASRI non perforants) (-) OM	Patients « Foyer Covid-19 » : OM double sac* (en l'attente d'une filière DASRI non perforants) Soignants, visiteurs : OM	Patients Covid-19 : OM double sac* (en l'attente d'une filière DASRI non perforants) Autres patients: OM	Patients Covid-19 : UU : OM double sac* (en l'attente d'une filière DASRI non perforants) EPI, UU (autres patients) : OM	Avis du HCSP 8 avril 2020 Avis du HCSP 8 novembre 2020 Avis du HCSP 12 novembre 2020 Avis du HCSP du 1er juin 2023
EMS ne disposant pas préalablement de filière DASRI (MAS,…)	DASRI	(+) DASRI (filière du PLS intervenant) ou OM double sac* (-) OM	Patients « Foyer Covid-19 » : OM double sac* Soignants, visiteurs : OM	Patients Covid-19 : OM double sac* Autres patients: OM	Patients Covid-19 : UU : OM double sac* EPI, UU (autres patients) : OM	Transposition de la doctrine pour les malades à domicile
Professionnels libéraux de santé (PLS)	DASRI	(+) DASRI (filière du PLS intervenant) ou OM double sac* (-) OM	Patients « Foyer Covid-19 » : OM double sac* Soignants : OM	Sans objet	Sans objet	Avis du HCSP 19 mars 2020 Avis du HCSP 8 novembre 2020 Avis du HCSP du 1er juin 2023
Lieux de consultation dédiés Covid-19	DASRI (filière du PLS ou filière spécifique)	(+) DASRI (filière du PLS intervenant) ou OM double sac* (-) OM	Patients « Foyer Covid-19 » : OM double sac* Soignants : OM	Sans objet	Sans objet	Transposition de la doctrine PLS Avis du HCSP 8 novembre 2020
Lieux de dépistage Covid-19	DASRI (filière du PLS ou filière spécifique)	(+) DASRI (filière du PLS intervenant) ou OM double sac* (-) OM	Patients « Foyer Covid-19 » : OM double sac* Soignants : OM	Sans objet	Sans objet	Avis du HCSP 8 novembre 2020 Avis du HCSP du 1er juin 2023
A domicile	DASRI (filière du PLS intervenant	(+) DASRI (filière du PLS intervenant) ou OM double sac (-) OM	Patients « Foyer Covid-19 » : OM double sac Soignants : OM	Patients Covid-19 : OM double sac Autres patients: OM	Patients Covid-19 : UU : OM double sac EPI, UU (autres patients) : OM	Avis du HCSP 19 mars 2020 Avis du HCSP 8 avril 2020 Avis du 1er juin 2023
Lieux dédiés à l'isolement des malades (hôtels, etc.)	DASRI (filière du PLS intervenant)	Sans objet	Patients « Foyer Covid-19 » : OM double sac* Soignants, visiteurs : OM	OM double sac*	UU : OM double sac* EPI : OM	Avis du HCSP 19 mars 2020 Avis du HCSP 8 avril 2020 Avis du HCSP 24 avril 2020 Courrier HCSP 4 mai 2020 Avis du 1er juin 2023

*Norme NF EN 13592

https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=1327

VACCINATION

Vaccination 2023-2024

Pour vous aider à mener une

Campagne de folie

nous avons actualisé le page Campagne de vaccination des professionnels contre la grippe et le Covid-19

Soyons fous, vaccinons-nous contre la grippe et le Covid-19 !

CPias Auvergne • Rhône • Alpes

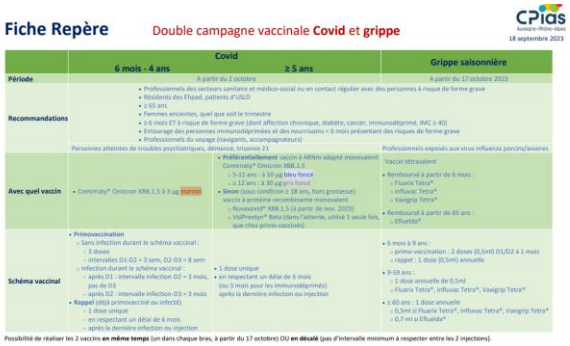

Fiche Repère Double campagne vaccinale **Covid** et **grippe**

CPias Auvergne-Rhône-Alpes 18 septembre 2023

	Covid		Grippe saisonnière
	6 mois - 4 ans	≥ 5 ans	
Période	A partir du 2 octobre		A partir du 17 octobre 2023
Recommandations	• Professionnels des secteurs sanitaire et médico-social ou en contact régulier avec des personnes à risque de forme grave • Résidents des Ehpad, patients d'USLD • ≥ 65 ans • Femmes enceintes, quel que soit le trimestre • ≥ 6 mois ET à risque de forme grave (dont affection chronique, diabète, cancer, immunodéprimé, IMC ≥ 40) • Entourage des personnes immunodéprimées et des nourrissons < 6 mois présentant des risques de forme grave • Professionnels du voyage (navigants, accompagnateurs) Personnes atteintes de troubles psychiatriques, démence, trisomie 21		Professionnels exposés aux virus influenza porcins/aviaires
Avec quel vaccin	• Comirnaty® Omicron XBB.1.5 à 3 µg marron	• **Préférentiellement** vaccin à ARNm adapté monovalent Comirnaty® Omicron XBB.1.5 ◦ 5-11 ans : à 10 µg **bleu foncé** ◦ ≥ 12 ans : à 30 µg gris foncé • **Sinon** (sous condition ≥ 18 ans, hors grossesse) vaccin à protéine recombinante monovalent ◦ Nuvaxovid® XBB.1.5 (à partir de nov. 2023) ◦ VidPrevtyn® Beta (dans l'attente, utilisé 1 seule fois, que chez primo-vaccinés)	Vaccin tétravalent • Remboursé à partir de 6 mois : ◦ Fluarix Tetra® ◦ Influvac Tetra® ◦ Vaxigrip Tetra® • Remboursé à partir de 65 ans : ◦ Efluelda®
Schéma vaccinal	• **Primovaccination** ◦ Sans infection durant le schéma vaccinal : – 3 doses – intervalles D1-D2 = 3 sem, D2-D3 = 8 sem ◦ Infection durant le schéma vaccinal : – après D1 : intervalle infection-D2 = 3 mois, pas de D3 – après D2 : intervalle infection-D3 = 3 mois • **Rappel** (déjà primovacciné ou infecté) – 1 dose unique – en respectant un délai de 6 mois – après la dernière infection ou injection	• 1 dose unique • en respectant un délai de 6 mois (ou 3 mois pour les immunodéprimés) après la dernière infection ou injection	• 6 mois à 9 ans : ◦ primo-vaccination : 2 doses (0,5ml) D1/D2 à 1 mois ◦ rappel : 1 dose (0,5ml) annuelle • 9-59 ans : ◦ 1 dose annuelle de 0,5ml ◦ Fluarix Tetra®, Influvac Tetra®, Vaxigrip Tetra® • ≥ 60 ans : 1 dose annuelle ◦ 0,5ml si Fluarix Tetra®, Influvac Tetra®, Vaxigrip Tetra® ◦ 0,7 ml si Efluelda®

Possibilité de réaliser les 2 vaccins **en même temps** (un dans chaque bras, à partir du 17 octobre) OU **en décalé** (pas d'intervalle minimum à respecter entre les 2 injections).

https://www.cpias-auvergnerhonealpes.fr/grippe_vacciner_c_est_proteger/accueil.html

Vaccination concomitante sur 2 sites d'injection différents. Pas de délai entre 2 injections si non concomitantes

Actualisation des recommandations relatives à l'administration concomitante des vaccins contre la Covid-19 et grippe saisonnière HAS 22 juin 2023 + DGS urgent
https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2023-07/strategie_de_vaccination_contre_la_covid-19_actualisation_des_recommandations_relatives_a_ladministration_concomitante_des_v.pdf

Vaccination Covid : MAJ ministère

ORGANISATION DE LA VACCINATION CONTRE LE COVID-19 EN EHPAD ET USLD

La stratégie nationale de vaccination contre le Covid-19 a pour objectifs principaux de faire baisser la mortalité et les formes graves de Covid-19, ainsi que de protéger les Français et notre système de santé. Vous jouez un rôle majeur dans le déploiement de cette stratégie, qui s'appuie notamment sur les recommandations de la Haute Autorité de santé (HAS).

Ce guide a vocation à donner des recommandations d'organisation des sessions de vaccination

Des éléments complémentaires sont communiqués au moyen de DGS-Urgent, Minsanté, ou autre instruction, notamment s'agissant des publics concernés, des vaccins à utiliser ou de toute autre information utile.

A partir du 2 octobre 2023, une nouvelle campagne de vaccination automnale s'ouvre afin de protéger les personnes les plus fragiles, et notamment les résidents d'EHPAD et d'USLD. Cette campagne sera réalisée préférentiellement avec des vaccins adaptés au variant en circulation (Omicron XBB.1.5), comme le recommande la HAS. A partir de cette campagne, une simplification des schémas de vaccination a été décidée par l'Agence européenne des médicaments. Ainsi, pour toutes les personnes âgées de 5 ans et plus, la posologie recommandée est d'une dose, quel que soit le passé vaccinal du patient. Les notions de primo-vaccination et de rappel ne sont plus utilisées. Pour les résidents d'EHPAD et d'USLD, et pour les professionnels de ces établissements, qu'ils aient été primo-vaccinés ou non, une seule injection de vaccin contre le Covid-19 est à effectuer.

Pour ces résidents et professionnels, la vaccination d'automne peut avoir lieu dès 6 mois après leur dernière vaccination ou infection. Pour les personnes immunodéprimées, ce délai est de 3 mois après la dernière vaccination ou infection.

Le présent document est publié sur le site internet du ministère de la Santé et de la Prévention, sante.gouv.fr. Il est actualisé aussi souvent que nécessaire.

VACCINATION ANTI-COVID

Version du 29/09/2023

Fiches techniques et outils pour les professionnels de santé

- ✓ Informations générales
- ✓ Vaccination pédiatrique
- ✓ Etablissements pour personnes âgées
- ✓ Fiches techniques relatives aux vaccins
- ✓ Fiches techniques à destination des pharmaciens

https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/vaccin-covid-19/je-suis-un-professionnel-de-sante-du-medico-social-et-du-social/article/guide-de-la-vaccination-pour-les-vaccinateurs-et-pharmaciens

Campagne d'immunisation contre le VRS

HAS HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

COLLÈGE de la MÉDECINE GÉNÉRALE

CNP de Pédiatrie Conseil National Professionnel de Pédiatrie

RECOMMANDER LES BONNES PRATIQUES

FICHE

Réponses Rapides : Nirsévimab (Beyfortus ®) dans la prévention des bronchiolites à virus respiratoire syncytial (VRS) chez les nouveau-nés et les nourrissons

Validée par le Collège le 14 septembre 2023

https://www.cpias-auvergnerhonealpes.fr/bronchiolite.html

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2023-09/reponse_rapide__nirsevimab_beyfortus.pdf

MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION

CPias
Auvergne • Rhône • Alpes

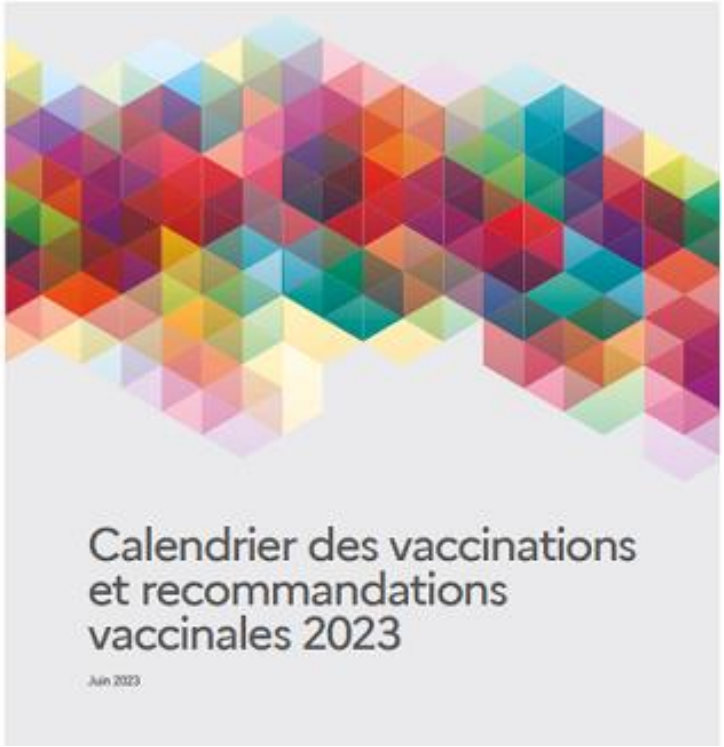

- La vaccination contre les Rotavirus est désormais recommandée chez l'ensemble des nourrissons
- La vaccination annuelle contre la grippe saisonnière peut être proposée aux enfants sans comorbidité âgés de 2 à 17 ans révolus.
- Le vaccin MenQuadfi® complète l'offre de vaccination contre les infections invasives à méningocoques de sérogroupes A, C, W, Y.

https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/vaccination/calendrier-vaccinal

ENVIRONNEMENT

Réglementation QAI

- QAI = Qualité de l'air intérieur
- 27/12/2022: modification du code de l'environnement

Les EMS: seront concernés au **1er janvier 2025. Décret d'application sortira fin 2024**

Inutile de réaliser dès action avant cette date

4° Les structures sociales et médico-sociales rattachées aux établissements de santé mentionnés à l'article L. 6111-1 du code de la santé publique ainsi que les structures de soins de longue durée de ces établissements ;

5° Les établissements mentionnés aux 1°, 2°, 4°, 6°, 7° et 12° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ;

6° Les établissements et les services qui accueillent des personnes âgées ou qui leur apportent à domicile une assistance dans les actes quotidiens de la vie, des prestations de soins ou une aide à l'insertion sociale ;

7° Les établissements et les services, y compris les foyers d'accueil médicalisé, qui accueillent des personnes handicapées, quel que soit leur degré de handicap ou leur âge, ou des personnes atteintes de pathologies chroniques, qui leur apportent à domicile une assistance dans les actes quotidiens de la vie, des prestations de soins ou une aide à l'insertion sociale ou bien qui leur assurent un accompagnement médico-social en milieu ouvert ;

Pour en savoir plus

ttps://www.cerema.fr/fr/actualites/qualite-air-interieur-etablissements-recevant-du-public

Petite vidéo explicative https://vimeo.com/830551138

Réglementation eau : arrêté du 30/12/2022

https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=e4HmJimfbrDd-CZ1nKjegDUvnMc5qt_tfTrw_vMg9qk=

- Concerne ES et ESMS pour des installations desservant + de 10m^3 d'eau / jour ou desservant au moins 50 personnes
- Obligation d'une évaluation des risques liées aux installations intérieures de distribution d'eau
- **Evaluation des risques** :
  - Analyse des risques (audit)
  - Surveillance de la qualité de l'eau
  - Mesures de gestion des risques (plan d'action)

Applicable au 1er janvier 2023, à réaliser au plus tard le 1er janvier 2029 et mise à jour autant que de besoin et au minimum tous les 6 ans

Evolution DASRI

Haut Conseil de la Santé Publique

Haut Conseil de la santé publique

AVIS

relatif aux nouvelles recommandations de tri des déchets d'activités de soins en lien avec la révision du guide national sur l'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés (DASRIA)

1er juin 2023

Dans l'attente de l'actualisation du guide nationale déchets 2009 du ministère, HCSP donne une définition pour caractériser le Risque Infectieux RI des DAS

« Un déchet à risques infectieux (risques biologiques) correspond à un déchet d'activités de soins provenant d'un foyer de multiplication active d'agents biologiques pathogènes (groupes 2 à 4) (foyer infectieux[4] ou colonisation microbienne[5]). Un déchet à risque infectieux correspond aussi à un déchet d'activités de soins fortement imprégné de sang, de sécrétions ou d'excrétions avec risque d'écoulement .»[6]

https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=1316

BOITE A OUTILS

Les métiers de la PRI

https://www.preventioninfection.fr/panorama-des-metiers-de-la-pri/

Repias nouvel agencement fiches EMS

- [Base documentaire - Découvrez les outils du RéPias (preventioninfection.fr)](). Filtrer par type « EMS »

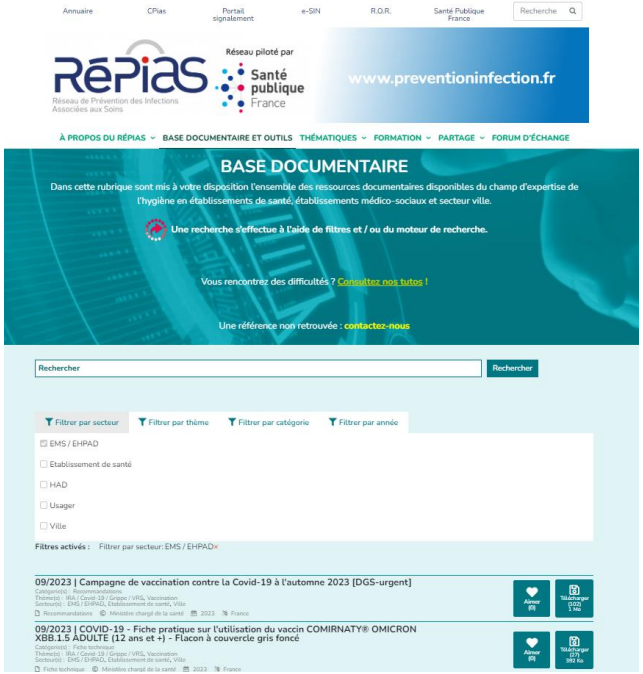

Prévention de l'infection : un rôle à jouer pour les visiteurs !

https://www.preventioninfection.fr/actualites/prevention-de-linfection-un-role-a-jouer-pour-les-visiteurs/

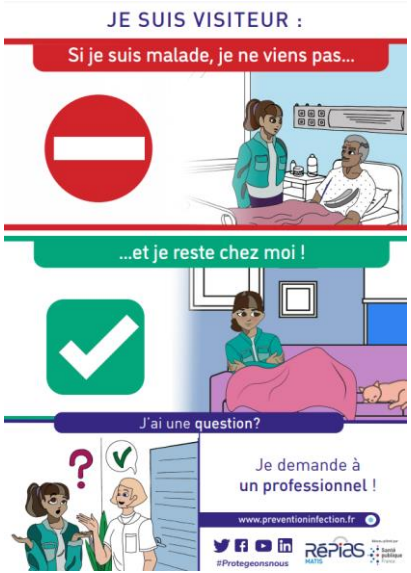

Outil MATIS

Suite à des sollicitations des équipes de terrain, des signalements identifiant les visiteurs comme source de diffusion d'infection au sein d'établissement sanitaire ou médico-social et de l'analyse de la littérature

Identification d'un besoin de sensibilisation des visiteurs sur les mesures essentielles de prévention de l'infection les concernant.

Fiche-repère

Gale en collectivité, en établissement de santé ou médicosocial

- ✓ Bilan de la situation
- ✓ Organisation
- ✓ Traitement

https://www.cpias-auvergnerhonealpes.fr/Doc_Reco/FicheRepere/GALE_collectivit%C3%A9_ES_EMS_2023.pdf

Fiche repère

Conduite à tenir en cas de Tuberculose respiratoire

Juillet 2023

- ✓ Les incontournables
- ✓ Liens utiles
- ✓ Pour en savoir plus

https://www.cpias-auvergnerhonealpes.fr/Doc_Reco/FicheRepere/Tuberculose_Juillet2023.pdf

➔ Les incontournables

Suspicion d'un cas

➔ Mise en place des **Précautions complémentaires Air**

- Vérifier la prescription des PC Air, la date de mise en place, la signalétique d'affichage, la disponibilité et conformité des EPI, l'observance des mesures
- Informer les professionnels, le patient ou résident, l'entourage

Confirmation du diagnostic

- Vérifier la validation du diagnostic auprès du laboratoire et du médecin en charge du cas
- Maintenir les PC **Air**
- S'assurer que le signalement de **maladie à déclaration obligatoire** a été effectué
- En cas de tuberculose associée aux soins, signaler également via eSIN (ES) ou le portail (EMS)

Identification des contacts

- Retracer le **parcours** patient/résident depuis son admission (ou les 3 mois précédant le diagnostic) et jusqu'à la mise en place des PC Air
  Ex : ambulanciers, pompiers, brancardiers, Urgences et Imagerie (salle d'attente, box), Admissions, Bloc/Endoscopie services cliniques (consultations, chambre double) ...
- Lister les **contacts** parmi les professionnels, patients, résidents, visiteurs et intervenants

Suivi des contacts par le CLAT

- Adresser la liste de tous les contacts au **CLAT** départemental
- Transmettre la liste des professionnels contacts au **Service de Santé au travail (SST)**

Prélèvements des endoscopes souples thermosensibles à canaux

Fiche pratique

CPias Auvergne • Rhône • Alpes

- ✓ Les modalités de prélèvements
- ✓ Interprétation des résultats
- ✓ Actions selon les non conformités

https://www.cpias-auvergnerhonealpes.fr/Doc_Reco/FichePratique/2023_Prelevements-Endoscopes.pdf

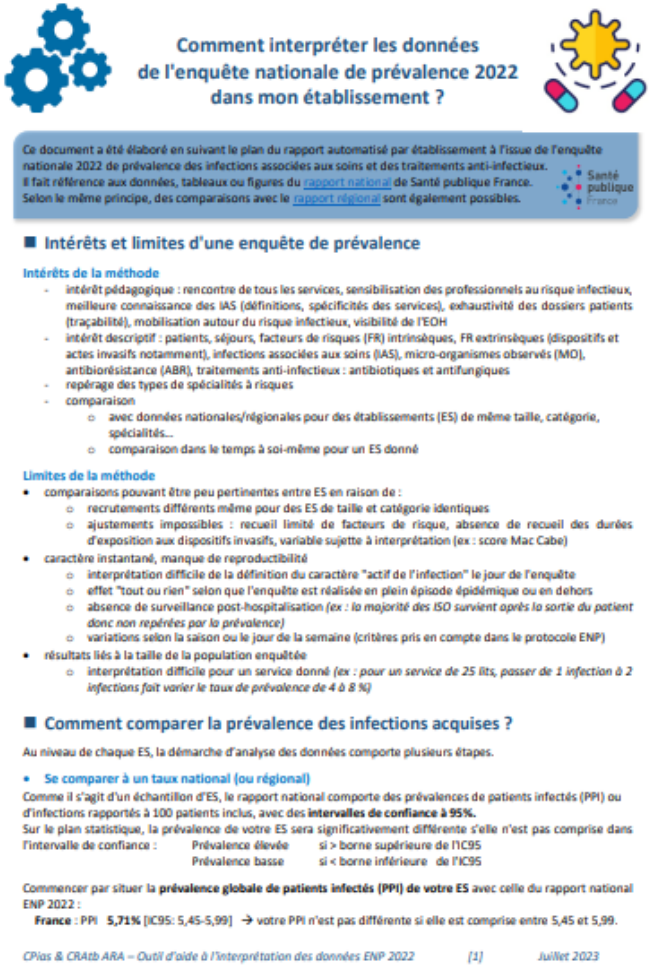

Comment interpréter les données de l'enquête nationale de prévalence 2022 dans mon établissement ?

Ce document a été élaboré en suivant le plan du rapport automatisé par établissement à l'issue de l'enquête nationale 2022 de prévalence des infections associées aux soins et des traitements anti-infectieux.
Il fait référence aux données, tableaux ou figures du rapport national de Santé publique France.
Selon le même principe, des comparaisons avec le rapport régional sont également possibles.

Santé publique France

Intérêts et limites d'une enquête de prévalence

Intérêts de la méthode

- intérêt pédagogique : rencontre de tous les services, sensibilisation des professionnels au risque infectieux, meilleure connaissance des IAS (définitions, spécificités des services), exhaustivité des dossiers patients (traçabilité), mobilisation autour du risque infectieux, visibilité de l'EOH
- intérêt descriptif : patients, séjours, facteurs de risques (FR) intrinsèques, FR extrinsèques (dispositifs et actes invasifs notamment), infections associées aux soins (IAS), micro-organismes observés (MO), antibiorésistance (ABR), traitements anti-infectieux : antibiotiques et antifungiques
- repérage des types de spécialités à risques
- comparaison
  - avec données nationales/régionales pour des établissements (ES) de même taille, catégorie, spécialités…
  - comparaison dans le temps à soi-même pour un ES donné

Limites de la méthode

- comparaisons pouvant être peu pertinentes entre ES en raison de :
  - recrutements différents même pour des ES de taille et catégorie identiques
  - ajustements impossibles : recueil limité de facteurs de risque, absence de recueil des durées d'exposition aux dispositifs invasifs, variable sujette à interprétation (ex : score Mac Cabe)
- caractère instantané, manque de reproductibilité
  - interprétation difficile de la définition du caractère "actif de l'infection" le jour de l'enquête
  - effet "tout ou rien" selon que l'enquête est réalisée en plein épisode épidémique ou en dehors
  - absence de surveillance post-hospitalisation *(ex : la majorité des ISO survient après la sortie du patient donc non repérées par la prévalence)*
  - variations selon la saison ou le jour de la semaine (critères pris en compte dans le protocole ENP)
- résultats liés à la taille de la population enquêtée
  - interprétation difficile pour un service donné *(ex : pour un service de 25 lits, passer de 1 infection à 2 infections fait varier le taux de prévalence de 4 à 8 %)*

Comment comparer la prévalence des infections acquises ?

Au niveau de chaque ES, la démarche d'analyse des données comporte plusieurs étapes.

- **Se comparer à un taux national (ou régional)**

Comme il s'agit d'un échantillon d'ES, le rapport national comporte des prévalences de patients infectés (PPI) ou d'infections rapportés à 100 patients inclus, avec des **intervalles de confiance à 95%.**
Sur le plan statistique, la prévalence de votre ES sera significativement différente s'elle n'est pas comprise dans l'intervalle de confiance : Prévalence élevée si > borne supérieure de l'IC95
Prévalence basse si < borne inférieure de l'IC95

Commencer par situer la **prévalence globale de patients infectés (PPI) de votre ES** avec celle du rapport national ENP 2022 :
France : PPI **5,71%** [IC95: 5,45-5,99] → votre PPI n'est pas différente si elle est comprise entre 5,45 et 5,99.

CPias & CRAtb ARA – Outil d'aide à l'interprétation des données ENP 2022 [1] *Juillet 2023*

- ✓ Intérêt et limite de la prévalence
- ✓ Comment comparer la prévalence des infections acquises
- ✓ Comment interpréter une prévalence

https://www.cpias-auvergnerhonealpes.fr/Prevalence/2022/Outil_Aide_ENP2022_28juillet2023.pdf

Mise à jour Stop Risk

CPias Auvergne • Rhône • Alpes

StopRisk
ensemble, adoptons les précautions standard

Une boite à outils pour l'amélioration des pratiques et de l'observance des précautions standard

- ✓ Affiche
- ✓ Historique du concept des PS
- ✓ A venir : Diaporama, quizz, cas concret, méthode d'animation et d'évaluation

PS et PC en ES et EMS

- ✓ Fiche pratique: synthèse des précautions d'hygiène selon les pathologie en EHPAD, dans le monde du handicap (adulte et enfant)
- ✓ Quizz PC et PS en ES
- ✓ Quizz port de gants et réponses argumentées
- ✓ Chambre des erreurs
- ✓ Affiches
- ✓ Fiches pratiqueshttps://www.cpias-ile-de-france.fr/docprocom/recommandations.php

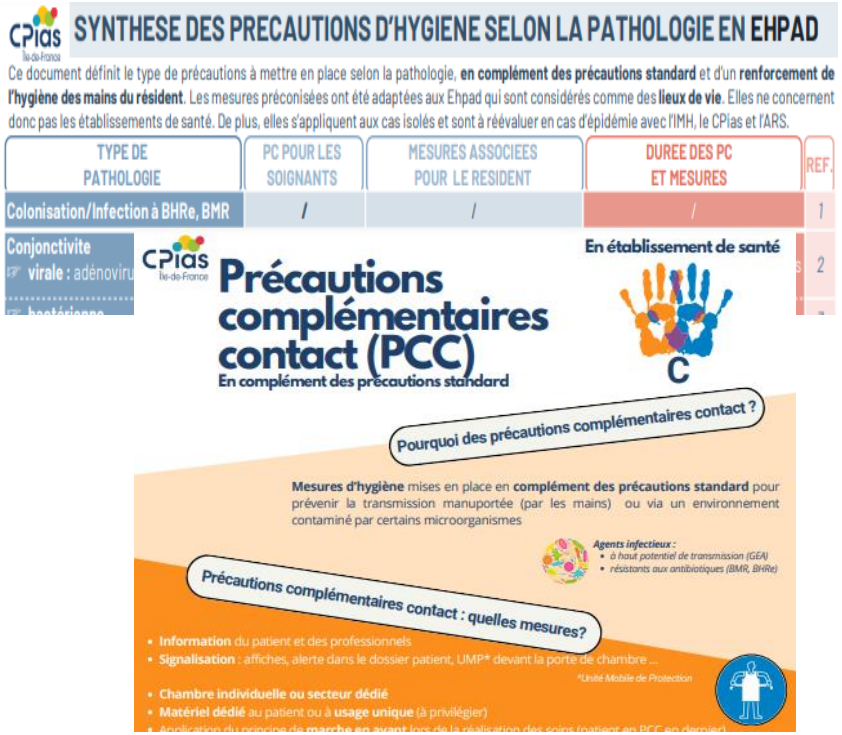

https://www.cpias-ile-de-france.fr/docprocom/recommandations.php

BHRe

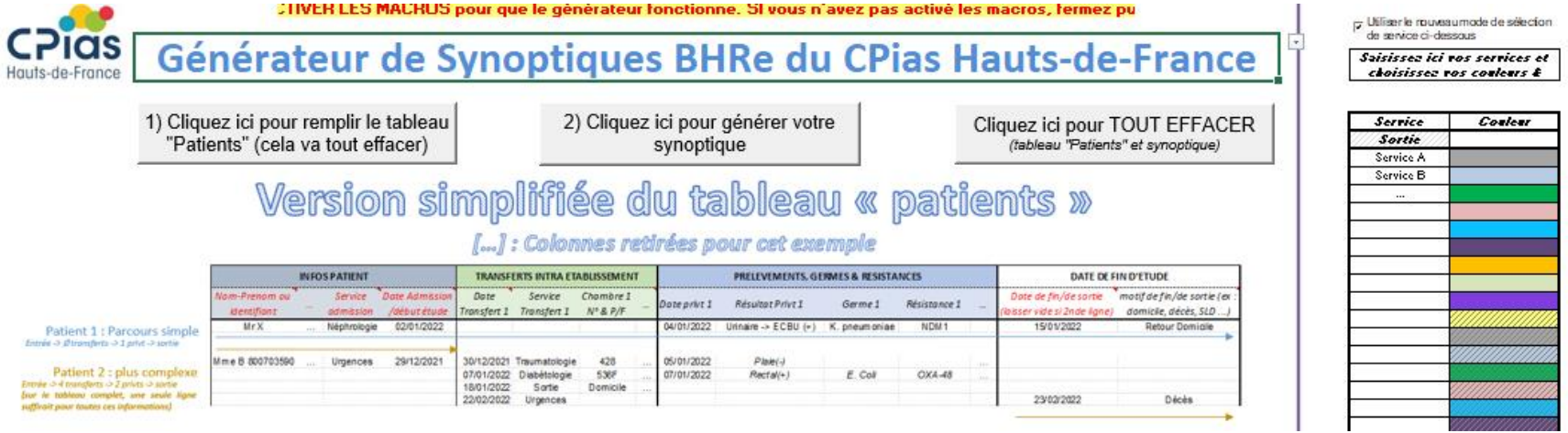

https://www.preventioninfection.fr/document/generateur-de-synoptiques-bhre/

Tenue professionnelle

RHC

CPIAS
Centre d'appui
pour la Prévention
des Infections Associées aux Soins
en région Centre-Val de Loire

Outil pédagogique pour des sessions de formations

- ✓ Guide
- ✓ Vidéo
- ✓ Affiches

https://www.cpias-centre.fr/wp-content/uploads/2023/10/2023-CPIAS-GUIDE-DRESS-CODE.pdf

Néonatologie

- Fiches pratiques mise à jour en 2023

https://www.cpias-auvergnerhonealpes.fr/Doc_Reco/neonatologie_fiches.html

[Fiche pratique] Bonnes pratiques de prélèvement urinaire - *Février 2015*

[Fiche pratique] Préparation des biberons et seringues pour 24H - *Février 2015*

[Fiche pratique] Entretien de la biberonnerie - *Février 2015*

[Fiche pratique] Gestion des sucettes et biberons personnels - *Juillet 2021*

[Fiche pratique] Préparation des injectables, injection périphérique - *Mise à jour mars 2023* ***Nouveau***

[Fiche pratique] Gestion du matériel respiratoire - *Mise à jour avril 2014*

[Fiche pratique] Aspiration

[Fiche pratique] Alimentation entérale

[Fiche pratique] Voies veineuses centrales en néonatologie : cathéter veineux ombilicaux (CVO)

[Fiche pratique] Autres voies veineuses centrales (VVC) en néonatologie

[Fiche pratique] Don de lait maternel

[Fiche pratique] Bien choisir un doudou, pour des calins plus doux ! *Mise à jour avril 2014*

[Fiche pratique] Entretien des incubateurs - *Mise à jour mars 2023* ***Nouveau***

[Fiche pratique] Entretien des locaux

[Fiche pratique] Prélèvements d'hémoculture périphérique chez le nouveau-né - *Mise à jour mars 2023* ***Nouveau***

[Fiche pratique] Prévention des infections communautaires

[Fiche pratique] Mesures d'hygiène destinées aux parents - *Mise à jour mars 2023* ***Nouveau***

[Fiche pratique] Respect des précautions standard, tenue des professionnels, des familles en néonatologie

[Fiche pratique] Application des précautions complémentaires d'hygiène en néonatologie - *Juillet 2021*

[Fiche pratique] Toilette en néonatologie - *Mise à jour mars 2023* ***Nouveau***

[Fiche pratique] Toilette pré-opératoire - *Juillet 2021*

Néonatologie

Bonnes pratiques pour l'Antisepsie de la peau saine chez le Nouveau-Né

À faire

- Respecter STRICTEMENT :
  - Les **indications**
  - Les **contre-indications**
  - Les **précautions d'emploi**
- Vérifier la date de péremption avant chaque utilisation
- Adapter la taille du conditionnement :
  - Favoriser mono-dose
- Noter la date d'ouverture sur le flacon
- Retirer la bague du flacon.
- Fermer le flacon entre chaque utilisation
- Respecter le temps de contact de 30''
- Retirer l'excès par tamponnement avec Cp stérile si contact > 1 minute
- Attendre séchage complet avant pose du pansement
- Adapter la détersion à l'antiseptique
- Rincer jusqu'à absence totale de savon
- Sécher par tamponnement

À ne PAS faire

- Toucher l'extrémité du flacon
- Conserver les doses unitaires entamées
- Imbiber les compresses
- Frotter avec pression importante
- Laisser la compresse d'antiseptique sur la peau
- Rincer l'antiseptique avant le geste d'effraction
- Utiliser un flacon resté ouvert
- Utiliser un flacon d'eau stérile entamé sans date d'ouverture
- Associé avec d'autres antiseptiques

Toléré

- Différer le geste invasif (/hypothermie) en protégeant avec Cp stérile sèche
- Rincer à l'eau stérile l'antiseptique avec Cp stérile + sécher avec Cp stérile en évitant la zone d'effraction
- Nettoyer la peau avec Biseptine® + essuyer + appliquer la Biseptine® comme antiseptique
- Absorber l'antiseptique résiduel avec CP stérile sèche après les 30'' de contact pour prématuré <28SA et/ou poids ≤ 1500g

ptiques et Nouveau-Nés

	Efficacité			Tolérance	1. Précautions d'emploi 2. Contre-Indications
	Bactéries		Champignons		
	Gram +	Gram -	*Candida albicans*		

https://www.preventioninfection.fr/document/bonnes-pratiques-pour-lantisepsie-de-la-peau-saine-chez-le-nouveau-ne/

FORMATIONS

Formations CPias

- **23-24/11/2023** : Base de la pédagogie
- **07/12/2023**: . BMR /BHRe (bactérie hautement résistante et émergeante) : comprendre pour mieux maîtriser
- **14/12/2023** : Mise en place d'une politique de bon usage des anti-infectieux

- Information : Prévention du risque infectieux lié à l'environnement : le bionettoyage en février ouverture aux hygiéniste

Autres formations et dates 2024 :

https://www.cpias-auvergnerhonealpes.fr/formation/calendrier_formations.html

Formation ludique

- Chambre des erreurs sous forme de diaporama interactif CPIAS IDF

https://www.cpias-ile-de-france.fr/docprocom/doc/cpiasidf-Chambre_des_erreurs_PS_2023.ppsx

- Escape Game : Dépasser l'hésitation vaccinale CPIAS Occitanie

https://cpias-occitanie.fr/outils-cpias-occitanie/escape-game-depasser-lhesitation-vaccinale/

Formation ludique

- Escape game HDM

https://www.cpiasilesdeguadeloupe.com/copie-de-escape-game-gale

EN PREPARATION

programme StopRisk Plus

CPIAS Auvergne • Rhône • Alpes

- ✓ Nouveau site internet
- ✓ Mise à jour de StopRisk Plus
- ✓ Guide des différents types d'eau accompagné d'une fiche l'eau surveillance
- ✓ Fiche sur les désinfectants
- ✓ Fiche CHH

Liens supplémentaires suite aux échanges durant la présentation (1)

- ✓ Concernant les prélèvements d'eau : Liste non exhaustive des laboratoires accrédités COFRAC, MAJ le 24/01/2018.

https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/media/10226/download?inline

Pour avoir la liste des organismes accrédités en vigueur, merci de vous référer à l'outil de recherche sur le site du Cofrac : www.cofrac.fr

- ✓ Concernant les sociétés agrées pour la réalisation d'un audit du réseau d'eau:

https://evaluation.cstb.fr/doc/certification/certificats/qb24/qb24-liste-des-societes-titulaires-a-la-certification-qb-24-210323.pdf

S'assurer d'avoir la version en vigueur:

https://evaluation.cstb.fr/fr/certifications-produits-services/produit/reseau-d-eau-dans-le-batiment/

Liens supplémentaires suite aux échanges durant la présentation (2)

Autres outils:

- ✓ Aiguille sur CCI
- ✓ Contamination légionnelles
- ✓ Les gants, à quoi ça sert ?
- ✓ Excréta
- ✓ BHRe
- ✓ Différents soins…

https://www.cpias-centre.fr/types/peda/

CPIAS
Auvergne • Rhône • Alpes